

29

le 6 déc. 18
7, 6/21

J.R.6.

U r g e n t .

A la suite d'événements récents, le Département Politique Suisse a invité la Légation de Suisse à Pétrograd à quitter la Russie.

On ne sait pas encore, à l'heure qu'il est, si le départ a pu avoir lieu, mais, en prévision de son imminence, le Gouvernement Suisse a demandé au Gouvernement Norvégien s'il consentirait à assumer la représentation des intérêts suisses en Russie, ce à quoi le Gouvernement Norvégien a bien voulu répondre affirmativement. Il a été convenu, en même temps, que cette représentation impliquerait provisoirement, jusqu'à ce que les Etats intéressés aient eu le temps de décider eux-mêmes de la chose, la sauvegarde des intérêts étrangers confiés à la Légation de Suisse à Pétrograd. Tel serait donc le cas pour les intérêts italiens.

La Légation Royale estimera sans doute opportun de mettre son Gouvernement au courant de ce qui précède.

Le Département Politique saisit cette occasion pour renouveler à la Légation Royale les assurances de sa haute considération.

Berne, le 6 décembre 1918.

A la Légation Royale d'Italie

à

BERNE.

